



Conseil national
de l'information statistique

Montrouge, le 3 décembre 2020
n° 143/ H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Nationale en Collèges et en Lycées chez les Adolescents sur la Santé et les Substances (ENCLASS)

Type d'opportunité : Renouvellement
Périodicité : ponctuelle ou pluri-annuelle
Demandeur : Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).

Au cours de sa réunion du 2 décembre 2020, la commission « Démographie et questions sociales » a examiné le projet d'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (ENCLASS).

L'enquête EnCLASS consiste en la réalisation nationale selon un cadre et un protocole unifiés de deux grandes enquêtes internationales menées en milieu scolaire : Health behaviour in School-aged children (HBSC) et European School Project on Alcohol and other Drugs (ESPAD), sous l'égide respectivement de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'european monitoring centre for drugs and drug addiction (EMCDDA). Les principaux objectifs de ces enquêtes, en France comme dans les autres pays, sont d'appréhender la perception qu'ont les élèves de 11 à 18 ans de leur santé et leur vécu au sens large; d'en rechercher les déterminants; de mettre en évidence des tendances évolutives ; d'effectuer des comparaisons avec les enquêtes de même nature au niveau national ou international, d'étudier les principaux comportements de santé dont les comportements à risque comme les usages de substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis...).

Le premier exercice unifié des enquêtes HBSC et ESPAD sous la dénomination EnCLASS a eu lieu en France en 2018. Les enquêtes HBSC et ESPAD sont menées tous les 4 ans, en France depuis 1994 pour la première et 1999 pour la seconde.

L'enquête EnCLASS permet de produire de nombreux indicateurs par âge ou par niveau scolaire et d'observer ainsi la diffusion de comportements de santé tout au long de l'adolescence. Les nombreux thèmes abordés dans le questionnaire permettent d'étudier la santé des adolescents de façon multidimensionnelle. L'enquête garantit une représentativité nationale, et même régionale pour le collège, tout en s'inscrivant dans une comparabilité au niveau européen.

L'enquête concerne les élèves de l'enseignement secondaire âgés de 11 à 18 ans, scolarisés dans un établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale dans le secteur public et privé sous contrat, ou un établissement relevant du ministère de l'Agriculture en France Métropolitaine, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique.

Les élèves remplissent simultanément le questionnaire en ligne en salle informatique de leur établissement scolaire lors d'une heure dédiée. Ils reçoivent un code individuel temporaire leur

permettant de se connecter au questionnaire de manière unique et anonyme. L'enquête n'a pas de caractère obligatoire.

L'enquête EnCLASS repose sur un sondage aléatoire en grappe à deux degrés (établissements et classes) réalisé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Dans chaque établissement tiré au sort, deux classes sont sélectionnées aléatoirement. La taille de l'échantillon est d'environ 12 000 élèves.

La première publication est prévue en 2023.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à l'enquête « **nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances** » sous réserve que les efforts de rapprochement de cette enquête avec les enquêtes de santé scolaire de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) soient poursuivis. La collecte de l'enquête est prévue au premier semestre 2022.